



# Préparer une Licence canonique en Droit canonique

ou un Diplôme Universitaire Supérieur en Droit canonique (DUSDC)

Année universitaire 2024-2025



---

## Contacts

Doyen : **Prof. Ludovic DANTO**

Vice-Doyen et directeur du 2<sup>ème</sup> cycle,  
responsable des Licences :  
**M. l'Abbé Cédric BURGUN**

Secrétariat du Doyen et chargée de mission :

**Mme Cécile MADEDDU**

+ 33 (0)1 44 39 52 82 – [droit.canonique@icp.fr](mailto:droit.canonique@icp.fr)

Secrétariat des études :

**N**

+33 (0)1 70 64 29 78 - [etudes.droit.canonique@icp.fr](mailto:etudes.droit.canonique@icp.fr)

## Sommaire

Contacts .....	2
<b>Une licence canonique en Droit canonique ou un DUSDC : un diplôme de deuxième cycle pour qui ? Comment ?.....</b>	<b>3</b>
Objectifs .....	3
Qui peut préparer une Licence ou un DUSDC ? .....	3
Une licence canonique et un master 2 d'Etat en Droit canonique .....	3
Liste des enseignements : .....	4
Comment s'inscrire ? .....	6
Tarifs .....	6
<b>Programme 2024-2025.....</b>	<b>7</b>
Emploi du temps du semestre 1 .....	7
Emploi du temps du semestre 2 .....	8
Description des enseignements 2024-2025 .....	9
Un outil gratuit à votre disposition .....	13
Apports spécifiques aux enseignements de la Licence .....	14
Focus : un stage pour quoi faire ? .....	14
Contenu .....	14
Validation .....	14
<b>Calendrier universitaire .....</b>	<b>15</b>
<b>Colloques et journées d'études de la Faculté de Droit canonique .....</b>	<b>16</b>

---

# Une licence canonique en Droit canonique ou un DUSDC : un diplôme de deuxième cycle pour qui ? Comment ?

## Objectifs

La licence canonique en Droit canonique est, selon la Constitution *Veritatis Gaudium*, consacrée à une étude approfondie du droit de l'Église. Ce diplôme est délivré au nom du Saint-Siège.

L'obtention de la Licence permet de postuler à l'enseignement, mais aussi, entre autres, d'accéder à certaines charges ecclésiales (fonctions judiciaires, chancelleries, économats, etc.) dans les diocèses, Instituts de Vie consacrée ou autres personnes juridiques ecclésiales.

Un DUSDC (Diplôme universitaire Supérieur en Droit canonique) est un diplôme propre de l'I.C.P. comportant les mêmes matières que la Licence. Il est accessible aux étudiants qui ne remplissent pas les conditions requises pour préparer une Licence canonique.

## Qui peut préparer une Licence ou un DUSDC ?

La licence est ouverte à tous. Pour être admis, l'étudiant doit être titulaire du Baccalauréat canonique en Théologie ou avoir effectué une Propédeutique (niveau 1<sup>er</sup> cycle, correspondant à quatre semestres ou deux ans) comportant chacun des éléments suivants :

- Des éléments de philosophie : anthropologie philosophique, métaphysique, éthique ;
- Des éléments de théologie : introduction à l'Écriture Sainte ; théologie fondamentale : Révélation divine, sa transmission et sa crédibilité ; théologie trinitaire ; christologie ; traité sur la grâce ; ecclésiologie ; théologie sacramentaire générale et spéciale ; théologie morale fondamentale et spéciale ; Institutions générales de Droit canonique ; langue latine<sup>1</sup>.

## Une licence canonique et un master 2 d'État en Droit canonique

Par convention avec l'Université de Strasbourg, un étudiant régulièrement inscrit en Licence canonique en Droit canonique à la Faculté de Droit canonique de l'Institut catholique de Paris pourra obtenir à l'issue de sa première année en licence canonique, une licence d'État en Droit canonique, à l'issue de la deuxième année, un master 1 d'État en Droit canonique et à la fin de la licence canonique un master 2 d'État en Droit canonique, ces diplômes d'État étant délivrés par l'Université de Strasbourg.

- ✓ Aucun cours supplémentaire
- ✓ Aucune inscription à faire
- ✓ Aucun frais autres que ceux de l'Institut catholique de Paris

---

<sup>1</sup> Constitution apostolique *Veritatis Gaudium*, normes spéciales, art. 61.

## Liste des enseignements :

Cours de 1 <sup>ère</sup> année de licence canonique (Licence 3 d'État)					
Semestre 1	Cours	ECTS	h	Coef	Éval
UE 1 - L3 S1 - Langues		6			
Latin 1	CI		24	1	CT
Italien 1	CI		24	1	CT
UE 2 - L3 S1 - Normes canoniques fondamentales et institutions		9			
Normes générales	CM		24	3	CT
Droit canonique administratif	CI		12	1	CT
UE 3 - L3 S1 - Introduction au Droit canonique et méthodologie de la science juridique		3			
Introduction au Droit canonique	CM		24	3	CT
Méthodologie de la science du Droit	TD		24	1	CT
UE 4 - L3 S1 - Droit des institutions		3			
Organisation de l'Église universelle	CM		24	3	CT
Histoire des institutions	CM		12	1	CT
Droit canonique et civil des biens (2026-2027)	CM		24	3	CT
UE 5 - L3 S1 - Droit canonique des personnes		6			
Droits fondamentaux des personnes physiques	CM		12	1	CT
Droit canonique du mariage	CM		24	3	CT
UE 6 - L3 S1 - Droits comparés		3			
Droit des relations œcuméniques	CM		12	1	CT
Droit public externe, Droit concordataire	CI		12	1	CT
Semestre 2	Cours	ECTS2	h.	Coef.	Éval.
UE 1 - L3 S2 - Langues		6			
Latin 1	CI		24	1	CT
Italien 1	CI		24	1	CT
UE 2 - L3 S2 - Églises particulières et annonce de la foi		6			
Organisation de l'Église particulière	CM		24	3	CT
Droit canonique et civil des biens (2024-2025)	CM		24	3	CT
Droit liturgique et sacramentaire	CM		24	3	CT
UE 3 - L3 S2 - Droit et justice		9			
Droit canonique pénal	CM		24	3	CT
Procédure canonique	CI		24	3	CT
Introduction au Droit pénal français	CM		12	1	CT
Session des officialités	CI		24		Assid.
UE 4 - L3 S2 - Évolutions du Droit et société		9			
Introduction au Droit français et européen des religions	CM		12	1	CT
Actualité du Droit canonique	CI		24	3	CT
Pathologies des relations et Droit canonique	CI		24	1	CT
Cours de 2 <sup>e</sup> année de licence canonique (Master 1 d'État)					
Semestre 1	Cours	ECTS	h	Coef.	Éval
UE 1 - M1 S1 - Langues		6			
Latin 2	CI		12	1	CT
Italien 2	CI		12	1	CT
UE 2 - M1 S1 - Droit des institutions		6			
Méthodologie judiciaire	TD		12	1	CT
Gouvernement, offices, ministères sacrés	CM		24	3	CT
UE 3 - M1 S1 - Droit canonique des personnes et des institutions		9			
Droit de la vie consacrée	CM		24	3	CT

Fonction d'enseignement	CM		24	3	CT
UE 4 - M1 S1 - Sciences connexes		9			
Droit romain	CM		12	1	CT
Philosophie du droit	CM		12	1	CT
Histoire des sources	CM		12	1	CT
Théologie du Droit canonique	CM		12	1	CT
<b>Semestre 2</b>	<b>Cours</b>	<b>ECTS2</b>	<b>h.</b>	<b>Coef.</b>	<b>Éval</b>
UE 1 - M1 S2 - Langues		6			
Latin 2	CI		12	1	CT
Italien 2	CI		12	1	CT
UE 2 - M1 S2 - Églises particulières et annonce de la foi		9			
Droit canonique oriental	CM		24	3	CT
Droit canonique des personnes juridiques	CM		12	1	CT
UE 3 - M1 S2 - Droit et justice		6			
Session des officialités	CI		24		Assid
Jurisprudence canonique matrimoniale	CI		12	1	CT
UE 4 M1 S2 - Évolutions du droit et société		9			
Actualité du Droit canonique	CI		24	3	CT
Sociologie	CM		12	1	CT
UE 5 - M1 S2 - UE 30+					
Un cours à choisir au sein d'une autre Faculté ou Université	CM				
<b>Cours de 3<sup>e</sup> année de licence canonique (Master 2 d'État)</b>					
<b>Semestre 1</b>	<b>Cours</b>	<b>ECTS</b>	<b>h</b>	<b>Coef.</b>	<b>Éval</b>
UE 1 - M2 S1 - Langues		6			
Latin 3	CI		12	1	CT
Italien 3	CI		12	1	CT
UE 2 - M2 S1 - Droit canonique matrimonial approfondi		6			
Approfondissement : Droit canonique du mariage	CI		12	2	CC
Approfondissement : Jurisprudence canonique matrimoniale	CI		12	2	CT
UE 3 - M2 S1 - Droit canonique pénal et procédural approfondi		6			
Approfondissement : Procédure canonique	CI		12	2	CT
Approfondissement : Droit canonique pénal	CI		12	2	CT
UE 4 - M2 S1 - Droit patrimonial et administratif approfondis		6			
Approfondissement : Droit canonique et civil des biens	CI		12	2	CT
Approfondissement : Normes générales	CI		12	2	CT
UE 5 - M2 S1 - Initiation à la recherche		6			
Méthodologie du mémoire	TD		12	1	CT
Méthodologie d'histoire du Droit	TD		12	1	CT
<b>Semestre 2</b>	<b>Cours</b>	<b>ECTS.</b>	<b>h.</b>	<b>Coef.,</b>	<b>Éval.</b>
UE 1 - M2 S2 - Langues		6			
Latin 3	CI		12	1	CT
Italien 3	CI		12	1	CT
UE 2 - M2 S2 - Évolutions du Droit et société		6			
Actualité du Droit canonique	CI		24	3	CT
Droit français des religions	CI		12	1	CT
UE 3 - M2 S2 - Pratique et recherche		18			
Stage	CI		36	1	CC
Mémoire	CI			20	CC
Session des Officialités	CI		24		Assid.

**Légende :** Cours annuels  
 Cours de l'année paire (2024-2025)  
 Cours de l'année impaire (2025-2026)  
 CM : cours magistral  
 TD : travaux dirigés

CI : cours intégré (cours magistral + TD)  
 CC : contrôle continu  
 CT : contrôle terminal  
 Assid. : validation par l'assiduité

NB : certains cours (en rouge ou vert) sont biennaux. Aussi, la lecture de la grille des cours est modifiée en fonction des années paires et impaires. cf. ci-après le planning des cours de l'année.

## Comment s'inscrire ?

Documents demandés :

- Curriculum vitae
- Copie du diplôme du baccalauréat canonique ou équivalence
- Relevé des notes de théologie et philosophie
- Autorisation écrite du Supérieur ecclésiastique pour les clercs, religieux, religieuses.

Le dossier est à déposer sur le site SesamICP en suivant le lien qui vous sera adressé par le secrétariat de la faculté.  
 Après examen du dossier par le responsable du diplôme, un rendez-vous vous sera proposé (par Teams ou téléphone ou à la Faculté de Droit canonique).

## Tarifs

« La Contribution de Vie Étudiante et de Campus » (CVEC) est instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants », promulguée le 8 mars 2018.

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquittement de la Contribution de vie étudiante et de campus, par paiement ou exonération.

Obtenez votre attestation en 2 minutes :

- 1- Connectez-vous ou créez-vous un compte sur [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr)
- 2- Indiquez votre ville d'études
- 3- Acquitez-vous de votre CVEC, par paiement ou exonération
- 4- Obtenez votre attestation, à présenter à votre établissement lors de votre inscription

NOMBRE DE PARTS FISCALES	TRANCHES				
	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
MOINS DE 4 PARTS	Plus de 90 000€	Entre 60 001€ et 90 000€	Entre 45 001€ et 60 000€	Entre 25 001€ et 45 000€	Jusqu'à 25 000€
4 PARTS ET PLUS	Plus de 130 000€	Entre 90 001€ et 130 000€	Entre 60 001€ et 90 000€ <i>Étudiants étrangers</i>	Entre 45 001€ et 60 000€ <i>Étudiants clercs ou envoyé par une institution ecclésiastique</i>	Jusqu'à 45 000€

	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 4	TARIF 5	FORMATION CONTINUE
LICENCE ET DUSDC 1 <sup>E</sup> ANNÉE TEMPS PLEIN	4.820 €	4.270 €	3.770 €	3.390 €	2.980 €	6.660 €
LICENCE ET DUSDC 1 <sup>E</sup> ANNÉE TEMPS AMÉNAGÉ	3.260 €	2.750 €	2.310 €	2.170 €	1.590 €	4.030 €
LICENCE ET DUSDC 1 <sup>E</sup> ANNÉE QUART TEMPS	2.450 €	2.010 €	1.500 €	1.170 €	850 €	
LICENCE ET DUSDC ANNÉES SUIVANTES TEMPS PLEIN	4.710 €	4.150 €	3.660 €	3.270 €	2.870 €	6.470 €
LICENCE ET DUSDC ANNÉES SUIVANTES TEMPS AMÉNAGÉ	3.450 €	2.910 €	2.420 €	2.030 €	1.620 €	4.220 €
LICENCE ET DUSDC ANNÉES SUIVANTES QUART TEMPS	2.640 €	2.160 €	1.610 €	1.230 €	880 €	

# Programme 2024-2025

## Emploi du temps du semestre 1

	Mercredi		Jeudi		Vendredi	
<i>Matin</i>	<p>9h-12h</p> <p><b>Droits fondamentaux des personnes physiques @</b> B.-M. Portier (12h) 4x</p> <p><b>Droit public externe, Droit concordataire</b> L.-L. Christians (12h) 4x</p> <p><b>Droit des relations œcuméniques</b> E. de Valicourt (12h) 4x</p>		<p>10h-12h</p> <p><b>Normes générales @</b> C. Thépot-Olagne (24h) 12x</p>		<p>9h-11h</p> <p><b>Droit canonique du Mariage @</b> L. Danto (24h) 12x</p>	<p>9h-11h</p> <p><b>Approfondissement : Procédure canonique @</b> B. Gonçalves (12h) 6x</p> <p><b>Approfondissement : Droit canonique pénal @</b> B. Gonçalves et A. Jacquemin (12h) 6x</p>
					<p>11h-12h</p> <p><b>Italien 2</b> N. Romanelli (12h) 12x</p>	<p>11h-12h</p> <p><b>Droit canonique administratif @</b> C. Thépot-Olagne (12h) 12x</p>
					<p>14h-16h</p> <p><b>Méthodologie d'histoire du Droit</b> T. Joubert (12h) 6x</p>	<p>14h-16h</p> <p><b>Italien 1</b> N. Romanelli (24h) 12x</p>
<i>Après-midi</i>	<p>14h-16h</p> <p><b>Introduction au Droit canonique @</b> C. Burgun (24h<sup>2</sup>) 12x</p>	<p>14h-17h</p> <p><b>Méthodologie judiciaire</b> P. Toxé (12h) 4x</p>	<p>14h-16h</p> <p><b>Latin 1 et 2</b> C. de Rousiers-Gonçalves (24h) 12x</p>	<p>14h-16h</p> <p><b>Méthodologie du mémoire</b> N. (12h) 6x</p> <p><b>Latin 3</b> A. Talazac-Laurent (12h) 6x</p>		
	<p>16h-18h</p> <p>Méthodologie de la science du Droit (24h) P. Chaffard-Luçon et B.-M. Portier (24h) 12X</p>		<p>16h-18h</p> <p>Histoire des institutions F.-R. Ducros (12h) 6x</p>		<p>16h-18h</p> <p><b>Organisation de l'Église universelle @</b> G. Woimbée (24h) 12x</p>	

## Emploi du temps du semestre 2

	Mercredi	Jeudi	Vendredi			
<i>Matin</i>		8h-10h Droit canonique et civil des biens @ C. Burgun (24h) 12x	8h-10h Droit canonique pénal @ B. Gonçalves (24h) 12x			
	10h-12h Organisation de l'Église particulière F. Fermanel (24h) 12x	10h-12h Droit liturgique et sacramentaire @ A. Jacquemin (24h) 12x	10h-12h Actualité du Droit canonique L. Danto (24h) 12x			
<i>Après-midi</i>	14h-16h Italien 1 N. Romanelli (24h) 12x	14h-16h Latin 3 N. (12h) 6x	14h-16h Latin 1 et 2 C. de Rousiers – Gonçalves (24h) 12x	14h-17h Introduction au Droits français et européen des religions @ E. Tawil (12h) 4x	14h-17h Droit pénal Étatique P. Tcherkessoff (12h) 4x	14h-17h Droit français des religions B. Ollivier (12h) 4x
	16h-17h Italien 2 N. Romanelli (12h) 12x					
	17h-19h Pathologie des relations et Droit canonique @ V. Matthieu (24h) 12x	16h-18h Procédure canonique @ B. Gonçalves (24h) 12x				

---

# Description des enseignements 2024-2025

Par ordre alphabétique des noms des enseignants :

<b>Introduction au Droit canonique @</b>	Cédric BURGUN	Mercredi : 14h-16h	Semestre 1 (24h)
Dans l'Église catholique deux Codes de Droit canonique sont actuellement en vigueur : l'un s'adresse aux fidèles de l'Église latine et l'autre à ceux des Églises orientales catholiques. Dans ce cours, l'accent sera mis sur le Code de Droit canonique de l'Église latine. Ses fondements, ses sources, son lien avec le Concile Vatican II ainsi que ses caractéristiques feront ressortir son originalité ainsi que sa distinction d'avec le Droit séculier et des Droits ou des disciplines d'autres confessions chrétiennes ou d'autres religions. Quelques questions de méthodologie du Droit canonique seront également abordées afin de donner des outils pour entrer dans la matière.			
<b>Droit canonique et civil des biens @</b>	Cédric BURGUN	Jeudi : 8h-10h	Semestre 2 (24h)
L'Église et ses différentes institutions, comme personnes juridiques, possèdent un patrimoine. Après avoir précisé l'origine, l'originalité et la finalité de ces différents patrimoines, nous étudierons le statut canonique des biens et les règles de leur administration selon les différentes personnes juridiques. Nous étudierons également le statut financier de certains membres de l'Église comme les clercs ou les membres d'institut de vie consacrée ou de société de vie apostolique, et nous prendrons également en compte la législation civile relative aux biens.			
<b>Méthodologie de la science du Droit</b>	Pierre CHAFFARD-LUÇON et Bénédicte PORTIER	Mercredi : 16h-18h	Semestre 1 (24h)
Ce séminaire permettra aux étudiants d'acquérir les bases méthodologiques du travail universitaire juridique à travers un enseignement didactique et des travaux pratiques.			
<b>Droit public externe, Droit concordataire</b>	Louis-Léon CHRISTIANS	Mercredi 9h-12h	Semestre 1 (12h)
Des rapports et des accords diplomatiques sont établis au nom de l'Église catholique romaine par le Saint-Siège avec des États et des organisations internationales gouvernementales. Après avoir étudié les différents organismes de représentation diplomatique du Saint-Siège, nous étudierons quelques points précis de divers concordats ainsi que des grands sujets internationaux sur lesquels le Saint-Siège s'implique. Un support de cours sera fourni, sous forme de PPT complet, avec indications bibliographiques.			
<b>Droit canonique du mariage @</b>	Ludovic DANTO	Vendredi: 9h-11h	Semestre 1 (24h)
Le cours de Droit canonique du mariage présente la conception ecclésiale de l'union matrimoniale. Nous étudierons les conditions de validité du mariage (empêchement, intégrité du consentement et forme de la célébration) et la manière dont le Droit assume l'échec de la vie conjugale (séparation, dissolution, nullité du mariage).			
<b>Actualité du Droit canonique</b>	Ludovic DANTO	Vendredi : 10h-12h	Semestre 2 (24h)
Le séminaire sera organisé en plusieurs temps comportant notamment des interventions magistrales, des séances par groupe et des séances plénières.			

<p><b>Latin – années 1 et 2</b></p> <p>Ce cours de latin grands débutants suit le manuel <i>Via Latina, de lingua et vita romanorum</i>, conçu dans l'esprit de la méthode Orberg. Il permet d'acquérir le lexique de base, de comprendre le fonctionnement de la langue latine, de lire rapidement des textes en latin et de soutenir des dialogues simples. Les points de grammaire absents du manuel <i>Via Latina</i> et nécessaires à la compréhension de textes authentiques sont étudiés à part.</p> <p>Il est demandé aux étudiants d'acheter le manuel <i>Via Latina</i>, de Maria Luisa Aguilar et Jorge Tarrega, édité chez Cultura Classica. L'éditeur est espagnol mais le manuel est entièrement en latin</p>	<p>Cécile de ROUSIERS-GONCALVES</p>	<p>Jeudi : 14h-16h</p> <p>12/9, 19/9, 26/9, 3/10, 10/10, 17/10, 24/10, 7/11, 14/11, 21/11, 28/11, 5/12</p> <p>Jeudi : 14h-16h</p> <p>16/1, 23/1, 06/2, 13/2, 27/2, 6/3, 13/3, 20/3, 27/3, ¼ (13h-16h), 10/4 (13h-16h)</p>	<p>Semestre 1 (24h)</p> <p>Semestre 2 (24h)</p>
<p><b>Histoire des Institutions</b></p> <p>Ce cours est consacré à la mise en place des structures de gouvernement dans l'Église et à leurs rapports avec la puissance publique, depuis ses origines jusqu'à la période moderne. Il s'agit de comprendre comment l'Église s'est inscrite dans l'histoire des hommes, dans des sociétés préexistantes, en vue de la sanctification des âmes.</p>	<p>François-Régis DUCROS</p>	<p>Jeudi : 16h-18h</p> <p>12/9, 19/9, 26/9, 3/10, 10/10, 17/10</p>	<p>Semestre 1 (12h)</p>
<p><b>Droit œcuménique</b></p> <p>Ce cours aidera à dresser le bilan des engagements œcuméniques institutionnels des Églises et communautés ecclésiales</p>	<p>Emmanuel de VALICOURT</p>	<p>Mercredi : 9h-12h</p> <p>13/11, 20/11, 27/11, 4/12</p>	<p>Semestre 1 (12h)</p>
<p><b>Histoire des institutions</b></p> <p>Ce cours est consacré à la mise en place des structures de gouvernement dans l'Église et de leurs rapports avec la puissance publique. Il s'agit de comprendre comment l'Église s'est inscrite dans l'histoire des hommes, dans des sociétés préexistantes, en vue de la sanctification des âmes.</p>	<p>François-Régis DUCROS</p>	<p>Jeudi : 16h-18h</p> <p>12/9, 19/9, 26/9, 3/10, 10/10, 17/10</p>	<p>Semestre 1 (12h)</p>
<p><b>Organisation de l'Église particulière</b></p> <p>Le cours présentera la constitution propre de l'Église particulière en droit latin (cc. 360-374), soulignant notamment la place spécifique de son Pasteur propre et également les différentes figures épiscopales qui lui sont adjointes (cc. 375-430). Puis le cours détaillera l'organisation interne d'une Église particulière la présentant en tryptique : les conseils et le synode diocésain (c. 460-468 ; 492.493 ; 495-502), la curie diocésaine (cc. 469-491 ; 494), enfin les différentes communautés (paroisses, chapellenies, etc. cc. 515-572).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- J.M. Tillard, <i>l'Église locale</i>, Paris, 1995.</li> <li>- Quaderni della Mendola : n°11, <i>Chiese particolari e Chiesa universale</i>, Milano, 2003.</li> <li>- D. Le Tourneau, <i>Les communautés hiérarchiques de l'Église catholique</i>, Wilson et Lafleur, Québec, 2016.</li> </ul> <p>P. Valdrini, <i>Leçons de droit canonique</i>, Paris, 2017.</p>	<p>Frédéric FERMANEL</p>	<p>Mercredi : 10h-12h</p> <p>22/1 (9h-12h), 5/2 (9h-12h), 12/2, 26/2, 5/3, 12/3, 19/3, 26/3, 2/4, 9/4, 30/4</p>	<p>Semestre 2 (24h)</p>
<p><b>Procédure canonique @</b></p> <p>Après une brève présentation de la diversité et de l'originalité des procédures canoniques, on décrira l'organisation des tribunaux ecclésiastiques et leur fonctionnement ; une attention plus particulière sera portée au procès en déclaration de nullité de mariage et au procès pénal judiciaire.</p>	<p>Bruno GONÇALVES</p>	<p>Jeudi : 16h-18h</p> <p>16/1, 23/1, 6/2, 13/2, 27/2, 6/3, 13/3, 20/3, 27/3, 3/4, 10/4, 02/5</p>	<p>Semestre 2 (24h)</p>
<p><b>Droit canonique pénal @</b></p> <p>Pour garantir les valeurs fondamentales de la communauté ecclésiale, l'autorité de l'Église prévoit comme une <i>ultima ratio</i>, des sanctions ecclésiastiques à l'égard de certains actes qui portent gravement atteinte à la communion et aux droits et devoirs des fidèles. Les événements récents de la vie de l'Église donnent au droit pénal une légitimité renouvelée et indiscutable.</p> <p>Après avoir précisé dans l'introduction la nature particulière du droit pénal canonique, nous verrons les règles générales concernant l'imputabilité des délits et les différents genres de sanctions.</p>	<p>Bruno GONÇALVES</p>	<p>Vendredi : 8h-10h</p> <p>17/1, 24/1, 31/1, 7/2, 14/2, 28/2, 7/3, 14/3, 21/3, 28/3, 4/4, 11/4</p>	<p>Semestre 2 (24h)</p>

<b>Approfondissement : procédure canonique @</b>	Bruno GONÇALVES	Vendredi : 9h-11h	Semestre 1 (12h)
Ce cours est consacré au déroulement du procès pénal judiciaire et extrajudiciaire.		13/9, 20/9, 27/9, 11/10 (8h-11h), 18/10 (8h-11h)	
<b>Approfondissement : droit canonique pénal</b>	Bruno GONÇALVES et Albert JACQUEMIN	Vendredi 9h-11h	Semestre 1 (12h)
Chaque séance sera consacrée, sous forme de séminaire, à certaines catégories de délits tels que présentés dans la 2 <sup>e</sup> partie du livre VI.		25/10, 8/11, 15/11, 22/11, 29/11, 6/12	
<b>Droit liturgique et sacramentaire @</b>	Albert JACQUEMIN	Jeudi 10h-12h	Semestre 2 (24h)
Genèse historique des institutions de la liturgie et de la célébration des sacrements ; dispositions en vigueur depuis la réforme liturgique du Concile Vatican II, à partir du Code de Droit canonique de 1983 et des livres liturgiques.		16/1, 23/1, 6/2, 13/2, 27/2, 6/3, 13/3, 20/3, 27/3, 3/4, 10/4, mardi 29/4	
<b>Méthodologie de l'histoire du droit</b>	Thibault JOUBERT	Vendredi : 14h-16h	Semestre 1 (12h)
Si le canoniste s'appuie en premier lieu sur le Droit en vigueur, il ne saurait fonder son interprétation dans la tradition canonique sans un enracinement dans la connaissance et la pratique de l'histoire. Ce cours est l'occasion d'aborder de manière théorique et méthodologique le rôle fondamental de l'histoire du Droit dans l'herméneutique canonique.		13/9, 20/9, 27/9, 4/10, 11/10, 18/10	
<b>Pathologie des relations et Droit canonique</b>	Valérie MATTHIEU	Mercredi 17h-19h	Semestre 2 (24h)
Ce cours permet d'aborder les problèmes psychiques et psychiatriques rencontrés dans les causes que les étudiants auront à défendre ou juger. Ces problèmes seront abordés sous un angle médical et relationnel. L'enjeu est de se familiariser avec certaines pathologies, leurs contextes, leurs symptômes et leurs conséquences relationnelles. Il s'agira également d'apprendre à écouter ceux qui en souffrent directement ou indirectement.		15/1, 22/1, 5/2, 12/2, 26/2, 5/3, 12/3, 19/3, 26/3, 2/4, 9/4, 30/4	
<b>Latin canonique 3</b>	N	Mercredi 14h-16h	Semestre 2 (12h)
Une fois la maîtrise convenable de la langue latine acquise et ses conditions d'entretien établies, il importe d'entrer davantage dans l'étude de la latinité de la jurisprudence canonique (Rote romaine, Signature apostolique).		16/1, 23/1, 6/2, 13/2, 27/2, 6/3	
<b>Droit français des religions</b>	Bertrand OLLIVIER	Vendredi 14h-17h	Semestre 2 (12h)
Suivant une méthodologie correspondant à un séminaire, les étudiants seront appelés à une participation active pour un commentaire de textes-sources. Les sources juridiques auxquelles se réfère ce séminaire seront principalement celles du Droit français, mais aussi de la Convention et de la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'homme. Les thèmes abordés porteront sur l'encadrement juridique du prosélytisme, l'assistance religieuse dans les services publics français (enseignement public, hôpitaux publics, établissements pénitentiaires), ainsi qu'au sein des armées. En outre, la réflexion portera sur les questions juridiques soulevées par les pratiques et les manifestations d'identité religieuse au sein des entreprises du secteur privé.		17/1, 24/1, 7/2, 14/2	
<b>Droits fondamentaux des personnes physiques @</b>	Bénédicte-Marie PORTIER	Mercredi 9h-12h	Semestre 1 (12)
Incorporés à l'Église par leur baptême, les fidèles du Christ y sont titulaires d'un ensemble de droits et de devoirs qui leur permettent de participer à la mission de l'Église. Le cours présentera le statut de « personne physique » dans l'Église, les conditions attachées aux devoirs et droits qui lui reviennent, et étudiera la notion de « droits fondamentaux » en Droit canonique.		11/9, 18/9, 25/9, 2/10	

### **Méthodologie du mémoire**

Grégor PRICHODKO

Jeudi : 14h-16h

Semestre 1 (12h)

Ce séminaire a pour objectif de faire acquérir à l'étudiant outils et méthodologies utiles à la réalisation d'un mémoire. Il cherchera à poser dès le début d'année les bases pour avancer dans les meilleures conditions sur l'exercice, tant sur la délimitation du sujet que la construction d'un plan ou l'emploi des logiciels de traitement de texte.

12/9, 26/9, 10/10, 24/10, 14/11, 28/11

### **Italien 1**

Norma ROMANELLI

Vendredi : 14h-16h

Semestre 1 (24h)

Ce cours d'initiation à la langue italienne pour débutant permet d'acquérir le lexique de base, la grammaire, de comprendre la morphologie et le fonctionnement de la langue italienne, de lire des textes et de soutenir des dialogues simples. Des éléments d'histoire de la langue italienne seront également abordés.

13/9, 20/9, 27/9, 4/10, 11/10, 18/10, 25/10, 8/11, 15/11, 22/11, 29/11, 6/12

Mercredi : 14h-16h

Semestre 2 (24h)

15/1, 22/1, 5/2, 12/2, 26/2, 5/3, 12/3, 19/3, 26/3, 2/4, 9/4, 30/4

### **Italien 2.**

Norma ROMANELLI

Vendredi : 11h-12h

Semestre 1 (12h)

Cet enseignement s'adresse aux étudiants ayant déjà acquis les premières bases de l'italien et propose d'approfondir la connaissance du lexique et des structures morphosyntaxiques à travers des supports authentiques, notamment écrits. Des éléments d'histoire de la langue italienne seront également abordés.

13/9, 20/9, 27/9, 4/10, 11/10, 18/10, 25/10, 8/11, 15/11, 22/11, 29/11, 6/12

Mercredi : 16h-17h

Semestre 2 (12h)

15/1, 22/1, 5/2, 12/2, 26/2, 5/3, 12/3, 19/3, 26/3, 2/4, 9/4, 30/4

### **Latin médiéval 3**

Annie TALAZAC-LAURENT

Jeudi : 14h-16h

Semestre 1 (12h)

Le troisième niveau de l'enseignement de latin vise à conduire le latiniste déjà confirmé vers une approche du latin spécifiquement canonique, soit au travers d'une présentation historique des textes de tradition ancienne (jusqu'à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle), soit au travers d'une étude du latin dans sa pratique contemporaine.

19/9, 3/10, 17/10, 7/11, 21/11, 5/12

### **Introduction au Droit français et européen des religions @**

Emmanuel TAWIL

Vendredi : 14h-17h

Semestre 2 (12h)

Le cours aborde tous les aspects des Droits français et européen des religions. Après une partie consacrée aux sources applicables (Droit européen des droits de l'homme, Droit de l'Union européenne, OSCE, Droit constitutionnel, sources législatives et réglementaires), on envisage le régime général des cultes issu de la loi de 1905. Cela permet de traiter les principales questions (associations cultuelles, associations diocésaines, statut des ministres du culte, aumôneries, etc). La troisième partie du cours porte sur les régimes locaux d'Alsace-Moselle et d'Outre-mer.

17/1, 24/1, 31/1, 7/2

### **Droit pénal étatique**

Pierre TCHERKESOFF

Vendredi 14h-17h

Semestre 2 (12h)

Dans quelle mesure une infraction peut-elle faire référence à la religion ? Si le droit pénal peut se faire protecteur des religions, dans quelle mesure peut-il interdire une pratique religieuse, imposer le respect envers la religion ou un lieu de culte ?

17/1, 24/1, 31/1, 7/2

Quelle est l'attitude du juge pénal à l'égard des adeptes des religions ou plus précisément les reconnaît-il, les conteste-t-il ou les traite-t-il comme des faits sans portée juridique ? Ce cours a pour objectif de répondre à ces questions en analysant les principales notions de droit pénal et de procédure pénale appliquées aux faits religieux. Après avoir présenté les principes directeurs du droit pénal et du procès pénal, il s'agit de comprendre les éléments nécessaires pour poursuivre et condamner l'auteur d'une ou de plusieurs infractions. Le cours vise ainsi à définir et circonscrire l'infraction pénale, comprendre les notions de responsabilité pénale et de faute pénale avant de s'intéresser à certaines infractions qui font référence à la religion, d'abord en protégeant les croyants de toutes les religions, puis en restreignant la liberté religieuse au sein de certaines d'entre elles.

## Normes générales

Cécile THÉPOT-OLAGNE

Jeudi : 10h-12h

Semestre 1 (24h)

La découverte du livre I du CIC/1983, dans sa présentation de la loi, de la coutume, des actes administratifs généraux et particuliers doit permettre une découverte tant du pouvoir de gouvernement décliné sous l'angle législatif et exécutif que d'une lecture transversale des autres livres du Code.

12/9, 19/9, 26/9, 3/10, 10/10, 17/10, 24/10, 7/11, 14/11, 21/11, 28/11, 5/12É

- Patrick Valdrini, Jean-Paul Durand, Olivier Echappé et Jacques Vernay, Droit canonique, Paris, Dalloz, 2e éd., 1999.
- Achille Mestre, Introduction au droit canonique. Sources du droit, organisation de l'Église, Paris, Éditions facultés jésuites de Paris, 2010.
- Patrick Valdrini et Émile Kouveglo, Leçons de droit canonique, Paris, Salvator, 2017.

## Droit canonique administratif @

Cécile THÉPOT-OLAGNE

Vendredi : 11h-12h

Semestre 1 (12h)

Ce cours porte sur l'activité administrative canonique. Il s'agit notamment d'étudier les règles encadrant les recours portés contre les actes administratifs.

13/9, 20/9, 27/9, 4/10, 11/10, 18/10, 25/10, 8/11, 15/11, 22/11, 29/11, 6/12

- Constantin Yatala Nsomwe, *Le contrôle de l'activité administrative en droit canonique*, Perpignan, Artège Lethielleux, 2016.
- Jorge Miras, Javier Canosa, Eduardo Baura, *Compendio di diritto canonico*, 3<sup>e</sup> éd., Edizioni Santa Croce, 2023.

## Méthodologie judiciaire

Philippe TOXÉ

Mercredi : 14h-17h

Semestre 1 (12h)

L'étude de deux ou trois dossiers de causes judiciaires canoniques en Droit matrimonial et en Droit pénal, permettra aux étudiants de se familiariser avec la *praxis* judiciaire, de connaître et d'utiliser les modèles des pièces de procédure et de rédiger des observations (*animadversiones*) du Défenseur du lien ou du promoteur de justice, plaidoirie (*restrictus*) d'avocat, *votum* de juge et sentence.

11/9, 18/9, 25/9, 2/10

## Organisation de l'Église universelle @

Grégory WOIMBÉE

Vendredi : 16h-18h

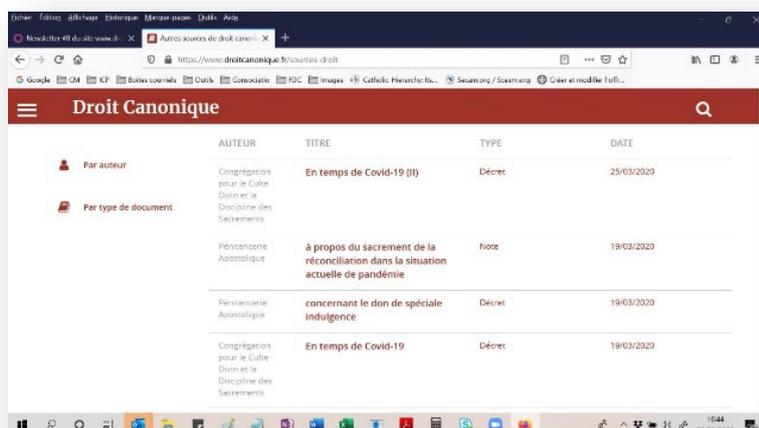
Semestre 1 (24h)

Nous étudierons les diverses institutions de l'Église universelle qui sont au service de la communion entre les Églises particulières : au niveau universel, l'organisation du Siège Apostolique et de la Curie romaine particulièrement, avec la nouvelle constitution apostolique *Praedicate Evangelium*. Nous traiterons aussi des questions du Collège des Cardinaux, du Concile œcuménique et du synode des Évêques. Au niveau local, les instances provinciales, les conciles particuliers et les conférences des Evêques.

13/9, 20/9, 27/9, 4/10, 11/10, 18/10, 25/10, 8/11, 15/11, 22/11, 29/11, 6/12

# Un outil gratuit à votre disposition

Retrouvez sur [www.droitcanonique.fr](http://www.droitcanonique.fr) les codes de Droit canonique à jour et les principaux textes juridiques du Saint-Siège :



## Apports spécifiques aux enseignements de la Licence :

### Un suivi régulier par le responsable pédagogique



Un responsable et des enseignants disponibles pour aider tout au long de l'apprentissage

### Un voyage d'études annuel pour découvrir d'autres droits (facultatif)



Chaque année, la Faculté propose un voyage d'études basé sur un programme triennal : après « Religion, culture et société : questions interculturelles et interreligieuses. Confrontation de droit », le thème actuel porte sur la synodalité (Istanbul et Athènes en 2023 ; Venise et Rome en 2024 ; Londres en 2025)

### Un stage pour confronter votre formation aux questions pratiques



En officialité, chancellerie, bureau des mariages : 36h de mise en œuvre.

### Un mémoire final pour approfondir une question canonique :



Une soutenance publique et des sujets divers : « Repères théologiques et canoniques au sujet du catéchuménat des adultes », « L'État de la cité du Vatican, service exclusif du Saint-Siège, en contexte de mondialisation croissante », « Le contexte de pénurie de prêtres en France, enjeux sociologiques et canoniques pour la mission de l'Église »

## Focus : un stage pour quoi faire ?

### Objectifs

Permettre à un étudiant de découvrir la pratique du Droit canonique et par cette expérience, sous la responsabilité conjointe de la Faculté et du maître de stage, de perfectionner ses acquis en vue d'un meilleur service d'Église.

### Contenu

- Une période d'observation du service (officialité, chancellerie, bureau des mariages, économat diocésain, service de la Conférence des Évêques de France...)
- Une lecture d'un dossier complet (par exemple, demande de dispense, décret ou décision épiscopale, dossier de nullité de mariage, de privilège de la foi ...) et rencontre avec le tuteur pour une présentation du cas et un échange.
- Un temps d'application dans une fonction. Par exemple, notaire en officialité ou notaire de curie.

### Validation

Le stage donne lieu à un rapport rendu par l'étudiant au plus tard à la fin de la session des examens du semestre en cours, ou dans le délai qui aura été décidé.

Le tuteur aura à remplir une brève évaluation qui sera renvoyée au responsable des stages à la Faculté, signataire de la convention.

### Questions pratiques

- L'étudiant se charge de la recherche du lieu de stage (la Faculté peut éventuellement proposer des lieux), d'obtenir son accord et d'établir le projet du contenu du stage.
- Le lieu de stage et le projet doivent être approuvés par la Faculté de Droit canonique ; une convention de stage est signée entre les trois parties.
- Si besoin, la convention peut faire l'objet d'une clause de confidentialité.
- Concrètement, le stage est d'une durée de 36h, à répartir en accord entre le stagiaire et l'organisme d'accueil (par exemple 3h hebdomadaires sur un semestre ou une semaine complète) ; la Faculté de Droit canonique étant informée.
- Le stage est non rémunéré.

# Calendrier universitaire

Semestre 1	
<ul style="list-style-type: none"><li>Jeudi 5 septembre 2024 après-midi (pour les nouveaux étudiants) et vendredi 6 septembre (pour tous)</li></ul>	<i>Session de rentrée de la Faculté de Droit canonique (célébration facultaire de la messe) Conférence inaugurale par S.Ém. le Cardinal Jean-Marc AVELINE</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Lundi 9 septembre 2024</li></ul>	<i>Début du 1<sup>er</sup> semestre</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024</li></ul>	<i>11h : Messe de rentrée, rentrée initiatives étudiantes 18h : séance académique solennelle</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Du lundi 14 au vendredi 18 octobre 2024</li></ul>	<i>Semaine méthodologique du Collège doctoral de l'Institut catholique de Paris</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Du samedi 26 octobre 2024 soir au lundi 4 novembre 2024 matin</li></ul>	<i>Vacances de Toussaint</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Mardi 3 décembre 2024</li></ul>	<i>Fête patronale de l'ICP</i>
<b>Du 16 au 20 décembre 2024</b>	<b>Semaine de révision (pas de cours)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>Du samedi 21 décembre 2024 soir au lundi 6 janvier 2025 matin</li></ul>	<i>Vacances de Noël</i>
<b>Du 6 au 10 janvier 2025</b>	<b>Semaine d'examens</b>
Semestre 2	
<ul style="list-style-type: none"><li>Lundi 13 janvier 2025</li></ul>	<i>Début du 2<sup>nd</sup> semestre</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Jeudi 16 janvier 2025</li></ul>	<i>Cérémonie des vœux de la Faculté</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Mardi 28 janvier 2025</li></ul>	<i>Fête de Saint Thomas d'Aquin – Messe à 12h15</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Du samedi 15 février 2025 au soir au lundi 24 février 2025 au matin</li></ul>	<i>Vacances d'hiver</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Du samedi 12 avril 2025 au soir au lundi 28 avril 2025 au matin</li></ul>	<i>Vacances de printemps</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Jeudi 1er mai 2025</li></ul>	<i>Fête du travail (férié)</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Jeudi 8 mai 2025</li></ul>	<i>Armistice 1945 (férié)</i>
<b>Du 5 au 9 mai 2025</b>	<b>Semaine de révision (pas de cours)</b>
<b>Du 12 mai au 16 mai 2025</b>	<b>Semaine d'examens :</b>
<b>Lundi 26 mai 2025</b>	<b>Date limite pour le dépôt des mémoires :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>Du samedi 17 mai au samedi 24 mai 2025</li></ul>	<i>Voyage d'études à Londres et Edimbourg (dates précises à confirmer)</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Jeudi 29 mai 2025</li></ul>	<i>Ascension (férié)</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Lundi 9 juin 2025</li></ul>	<i>Lundi de Pentecôte (férié)</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Vendredi 13 juin 2025</li></ul>	<i>Cérémonie de remise des diplômes</i>
<b>Dimanche 31 août 2025</b>	<b>Fin de l'année universitaire I.C.P.</b>

# Colloques et journées d'études de la Faculté de Droit canonique

Les colloques et journées d'études sont gratuites pour les étudiants de la Faculté mais l'inscription est obligatoire.

**Jeudi 5 (après-midi) et  
vendredi 6 septembre  
2024**

**Session de rentrée  
Conférence inaugurale de l'année  
universitaire par  
S.Em. le Cardinal Jean-Marc  
Aveline, Archevêque de Marseille**

Réservée aux étudiants  
et enseignants  
de la Faculté de Droit canonique

**Lundi 25 et mardi 26  
novembre 2024**

**Colloque : *Fragilité et fin des  
instituts : attentes et enjeux  
humains, juridiques, financiers***

En partenariat avec la CORREF et  
la Fondation des Monastères

Journées d'études payantes,  
Présentiel et distanciel synchrone  
tout public, sur inscription

Lundi 25 nov. : « L'accompagnement des  
membres »

Mardi 26 nov. : « La poursuite des œuvres  
et la juste utilisation des biens »

**Mardi 28, mercredi 29  
et jeudi 30 janvier  
2025**

**Session de formation permanente  
pour les personnels des  
officialités**

Journées d'études payantes,  
tout public, sur inscription

**Mardi 11 mars 2025**

**Journée d'études  
pour les personnels de curie**

Journée d'études payante,  
présentiel et distanciel synchrone  
tout public, sur inscription

**Mardi 8 avril 2025**

**Journée d'études thématique**

Journée d'études payante,  
tout public, sur inscription

**Du 16  
au 18 juin 2025**

**Colloque interdisciplinaire à  
l'occasion de la réouverture de la  
Cathédrale Notre-Dame :  
« Notre-Dame : identités  
multiples »**

Co-organisé par  
la Faculté des Lettres,  
la Faculté de Droit canonique  
et le Theologicum  
de l'Institut catholique de Paris  
Colloque payant sur inscription

**Juillet 2025**

**Séminaire en Grèce sur  
l'œcuménisme pour enseignants  
et doctorants à l'invitation du  
Primat de l'Église orthodoxe  
grecque Hiéronymes II**

Sur invitation

Le programme de chaque colloque ou journée est disponible 6 semaines avant le jour de l'événement. Toutes les informations seront accessibles sur [www.icp.fr](http://www.icp.fr) et sur la page *Facebook* de la Faculté de Droit canonique de l'Institut catholique de Paris. L'inscription préalable est obligatoire et se fera en ligne.